## Je règle ma facture

Aucun menu sélectionné

COMMENT régler ma facture d'eau ? Vos factures sont acquittées auprès du **Trésor Public**.

La régie des Eaux des Coëvrons propose différents moyens de paiement :

La mensualisation :
Télécharger le contrat de mensualisation

- Le paiement sur Internet TIPI : Code collectivité 020671 € Payer sur TIPI
- Le prélèvement à échéance (en une fois)
- Le paiement par TIP SEPA
- Le paiement par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de la Trésorerie d'Évron